

5576/19

Cré-Julien

Emile Wauters

Portrait d'Auguste van der Gucht } dessins
Tête d'enfant de chœur }

RÉCÉPISSÉ

Frie

Je reconnais avoir repris possession des *2 Dessins de Wauters* ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le *25* 19*11*.

J. H. G.

Bruxelles, le 4 mars 1924.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la résolution de la section de l'Art Moderne de la Commission directrice a été défavorable à l'acquisition des deux dessins faisant l'objet de vos lettres du 27 janvier et 13 février 1924.

Nous tenons ces oeuvres à votre disposition; elles pourront être retirées sur présentation de la présente lettre et contre récépissé à l'Administration du Musée, 9 rue du Musée, tous les jours ouvrables de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 4 heures.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Julien Tré,
Officier Pensionné,
44 Quai Porte aux vaches,
GAND.

JEAN

Gand le 13 Février 1924

Monsieur le Conservateur en Chef.
du Musée des Beaux-Arts
Bruxelles.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, que
Suite à votre honore du 2 février dernier, relative
à la cession au Musée des Beaux Arts de deux
dessins du peintre Emile Wauters, je me permettrai
de venir, en personne vous les confier, sans engagement,
// Samedi prochain 16 courant entre trois et quatre
heures de l'après midi.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Conservateur en
chef, l'assurance de ma considération très distinguée

Julien Cré
officier pensionné
44 Quai Porte aux vaches
Gand.

A Monsieur Fierens - Gevaert
Conservateur en Chef.
du Musée des Beaux Arts - Bruxelles

JCA M

Bruxelles, le 2 février 1924.

Monsieur,

Par votre lettre du 27 janvier dernier, vous avez bien voulu me signaler 2 dessins que vous seriez disposé à céder au Musée de Bruxelles. Comme il s'agit d'oeuvres d'un artiste vivant, c'est à M. le Ministre des Sciences et des Arts qu'il appartient de décider de leur acquisition. Si cependant vous voulez bien nous les envoyer à vos frais, risques et périls, ainsi qu'il est d'usage, et sans qu'il doive en résulter pour l'Administration des Musées, aucune espèce de responsabilité ou d'engagement, nous les soumettrons volontiers à l'examen de la Commission directrice lors d'une prochaine séance.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Julien TRE,
officier pensionné,
44 Quai Porte aux vaches,
GANT.

Le lieutenant pensionné.

Julien TRE

44, Quai Porte-aux-Vaches, Gand

Gand le 27 janvier 1924.

Monsieur le Conservateur.

J'ai l'honneur d'offrir en vente
au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles
deux dessins d'Émile Wauters (1871)

Ces deux dessins représentent l'un, le portrait
d'Hugo van der Goes, peintre flamand, mort
au Convent de Rouge-Cloître;

l'autre une tête d'enfant de chœur, du
même artiste.

Ces deux dessins, sont identiques aux sujets
figurant au tableau renommé que le Musée
possède déjà du peintre E. Wauters et intitulé je
crois "La folie d'Hugo van der Goes"
à Rouge-Cloître.

Je suis disposé à vous céder ces œuvres au
prix de quatre mille trois cents francs.

Espérant être honoré d'une réponse et éventuelle-
ment être informé du jour où je devrai vous
confier ces dessins pour être soumis à la Commission
du Musée, j'ai l'honneur de vous prier d'agréer
l'assurance de ma parfaite considération

Julien Tre
officier pensionné.
44, Quai Porte-aux-vaches
-Gand-

A Monsieur Fierens - Gevaert
Conservateur du Musée des Beaux-Arts - Bruxelles